

# Retraite des élus

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, [gaelle.ducher@adiaj.org](mailto:gaelle.ducher@adiaj.org)) ou Julien (01 53 39 14 24, [julien.laudat@adiaj.org](mailto:julien.laudat@adiaj.org)) pour réaliser cette formation en INTRA

## Objectifs

- Identifier le régime de retraite applicable aux élus locaux
- Expliquer le fonctionnement de l'IRCANTEC
- Distinguer retraite des élus / agents / salariés
- Calculer les éléments de cotisation liés aux indemnités
- Gérer administrativement les droits à retraite des élus
- Sécuriser les pratiques et éviter les erreurs

## Public Visé

Gestionnaires RH en collectivité, secrétaires de mairie, DGS / DGA (petites et moyennes collectivités), agents en charge des indemnités des élus.

## Pré Requis

Aucun

## Objectifs pédagogiques

Identifier le régime de retraite applicable aux élus locaux  
Expliquer le fonctionnement de l'IRCANTEC  
Distinguer retraite des élus / agents / salariés  
Calculer les éléments de cotisation liés aux indemnités  
Gérer administrativement les droits à retraite des  
Sécuriser les pratiques et éviter les erreurs

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Études de cas réels
- Exercices pratiques
- Ateliers collaboratifs
- Échanges de pratiques
- Support pédagogique numérique remis aux participants, via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

## Qualification Intervenant.e.s

Conseiller retraite et formateur expert en protection sociale.

## Parcours pédagogique

### JOUR 1 – Fondamentaux et régime de retraite

#### • 1. Statut de l' élu local

- Statut juridique de l' élu local
- Nature du mandat électif
- Indemnités de fonction
- Protection sociale des élus
- Distinction élu / agent public / salarié privé

#### • 2. Architecture des régimes de retraite

- Organisation des systèmes de retraite en France
- Régime des salariés du secteur privé
- Régime des fonctionnaires
- Spécificités de la retraite des élus
- Absence de régime de base spécifique pour les élus
- Logique de retraite complémentaire unique

#### • 3. Fonctionnement de l'IRCANTEC

- Champ d'application du régime
- Conditions d' affiliation
- Assiette de cotisation
- Taux de cotisation et tranches
- Répartition des cotisations (élu / collectivité)
- Acquisition des points Valeur du point
- Calcul des droits à retraite
- Modalités de liquidation
- Réversion

#### • 4. Dispositifs complémentaires

- Fonds de pension des élus locaux (FONPEL)
- Caisse autonome de retraite des élus locaux (CAREL)
- Fonctionnement des dispositifs par capitalisation
- Modalités d'adhésion
- Participation de la collectivité

### JOUR 2 – Situations complexes et sécurisation

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

• **1. Cumul d'activités et multi-mandats**

- Élu exerçant une activité salariée dans le secteur privé
- Élu exerçant une activité dans la fonction publique
- Élu sans activité professionnelle
- Élu retraité
- Cumul de mandats électifs
- Articulation entre les différents régimes de retraite
- Impact des cumuls sur les cotisations
- Impact des cumuls sur les droits à retraite

• **2. Gestion administrative et obligations**

- Rôle de la collectivité dans la gestion des droits
- Déclarations sociales et cotisations
- Détermination des assiettes de cotisation
- Suivi des affiliations
- Gestion des situations particulières
- Traçabilité et sécurisation des données

• **3. Risques et sécurisation des pratiques**

- Erreurs fréquentes en matière de cotisations
- Erreurs d'affiliation
- Risques liés aux déclarations
- Risques URSSAF
- Contentieux possibles
- Bonnes pratiques de sécurisation

 **Méthodes et modalités d'évaluation**

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

**Modalités d'évaluation** : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

-**Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.

-**Après la formation** : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

**Attestations de la formation** : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

**Modalités d'Accessibilité**

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 -volodia.tourtchine@adiaj.org

 **Durée**

**14.00** Heures

**2** Jours



**Contactez-nous !**

**Julien LAUDAT**  
Responsable Développement & Coordination péda

**Tél. : 0153391424**  
**Mail : julien.laudat@adiaj.org**